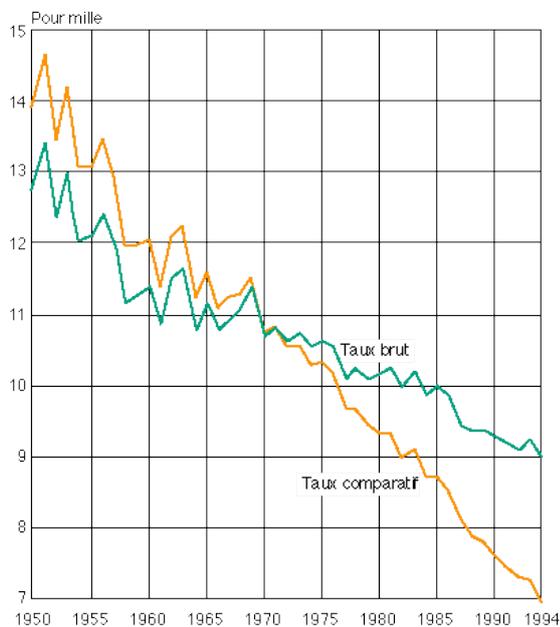


Exercice 2. Les deux figures et leur commentaire dans l'article-source.

Les trois révolutions de la mortalité depuis 1950 – Alfred Nizard. (extrait)

Populations & Sociétés - Numéro 327 - http://www.ined.fr/publications/pop_et_soc/pes327/pes3271.html

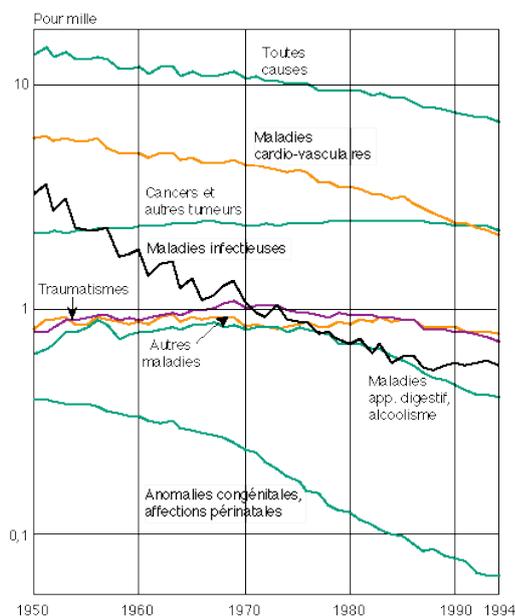
« Le nombre de décès n'a guère varié en France au cours du dernier demi-siècle : 534 000 en 1950, 520 000 en 1994. Dans le même temps, la population s'est accrue de quelque 40 %, passant de 42 à 58 millions, et le nombre de vieilles gens a considérablement augmenté : les personnes âgées de 70 ans ou plus sont deux fois plus nombreuses en 1994 qu'en 1950, 6 millions contre 3 millions. Aussi, la constance du nombre annuel de décès correspond-elle en fait à un formidable recul de la mortalité. »



Recul considérable depuis 1950

« Le recul de la mortalité est déjà perceptible d'après l'évolution de la fréquence des décès dans la population, ou taux brut de mortalité, qui a baissé de 30 % (passant de 13 à 9 pour mille habitants, de 1950 à 1994), mais dont la chute est constamment freinée par l'accroissement du nombre de vieilles gens. La réduction du risque est plus fidèlement traduite par le taux comparatif de mortalité (1), qui a diminué de moitié (14 pour mille en 1950, 7 en 1994) : le risque de décéder a été, en moyenne, divisé par 2 à chaque âge de 1950 à 1994 (graphique 1). Quant à l'espérance de vie, elle a gagné 12 ans, s'élevant de 66 à 78 ans. On observe un quasi-arrêt de la baisse dans les années soixante : la mortalité infectieuse épuisait ses réserves de baisse, alors que l'alcoolisme, le tabagisme et les traumatismes causaient un nombre grandissant de décès. La descente reprend dans les années soixante-dix, notamment grâce aux progrès diagnostiques et thérapeutiques (traitement des maladies cardio-

vasculaires, médicalisation de la naissance, soins d'urgence, ...) et à la réforme hospitalière (loi Debré). Avec une vaccination devenue efficace, les épidémies de grippe sont moins virulentes après 1970, et les pics de mortalité moins élevés. »



Une évolution contrastée des causes de décès

« Les causes médicales de décès font l'objet d'une statistique, élaborée par l'Inserm depuis 1968, auparavant faite par l'Insee, d'après les certificats médicaux de cause de décès (2). Sept grands groupes de causes sont ici retenus (tableau 1). Le graphique 2 montre l'évolution des taux comparatifs depuis 1950 (3). Les maladies infectieuses décroissent fortement jusqu'au milieu des années quatre-vingt ; le sida et l'hépatite virale font alors remonter la courbe. Malgré ce retournement, le taux comparatif a diminué de 83 % entre 1950 et 1994. Les anomalies congénitales et causes périnatales connaissent une réduction aussi importante. Les maladies cardio-vasculaires ont également beaucoup décliné : moins 63 % de 1950 à 1994 ; la chute s'est accélérée depuis 1970, et plus encore depuis 1985. Le recul de ces maladies a imprimé un nouveau cours à la baisse séculaire de la mortalité : jusqu'en 1970, elle a surtout concerné les jeunes ; depuis, elle s'applique majoritairement aux personnes âgées. »

Notes :

(1) Le taux comparatif résulte de l'application des taux de mortalité par âge à une population fictive, appelée population-type, aux effectifs par âge invariables. Il est ainsi affranchi de l'effet de l'accroissement de la proportion des personnes âgées dans la population, effet que subit pleinement le taux brut. (2) Cette statistique souffre de diverses discontinuités, introduites par les changements périodiques de classification des causes, mais aussi, paradoxalement, par l'amélioration continue tant des diagnostics déclarés sur les certificats que des procédures de leur traitement. Près de 20 % des décès ont une cause non déclarée ou mal définie en 1950 ; cette proportion est tombée à 6 % depuis 1973. NDLR : Afin de présenter aux lecteurs de Population et Sociétés des statistiques sans discontinuité, l'auteur a réparti les causes mal définies ou indéterminées entre les causes spécifiées, et ce depuis 1950. (3) L'échelle logarithmique a l'inconvénient d'écraser les valeurs les plus élevées, mais offre le double avantage de permettre la représentation des plus petites valeurs, et surtout, de donner une vision de la variation des taux constamment proportionnée à leur mesure.